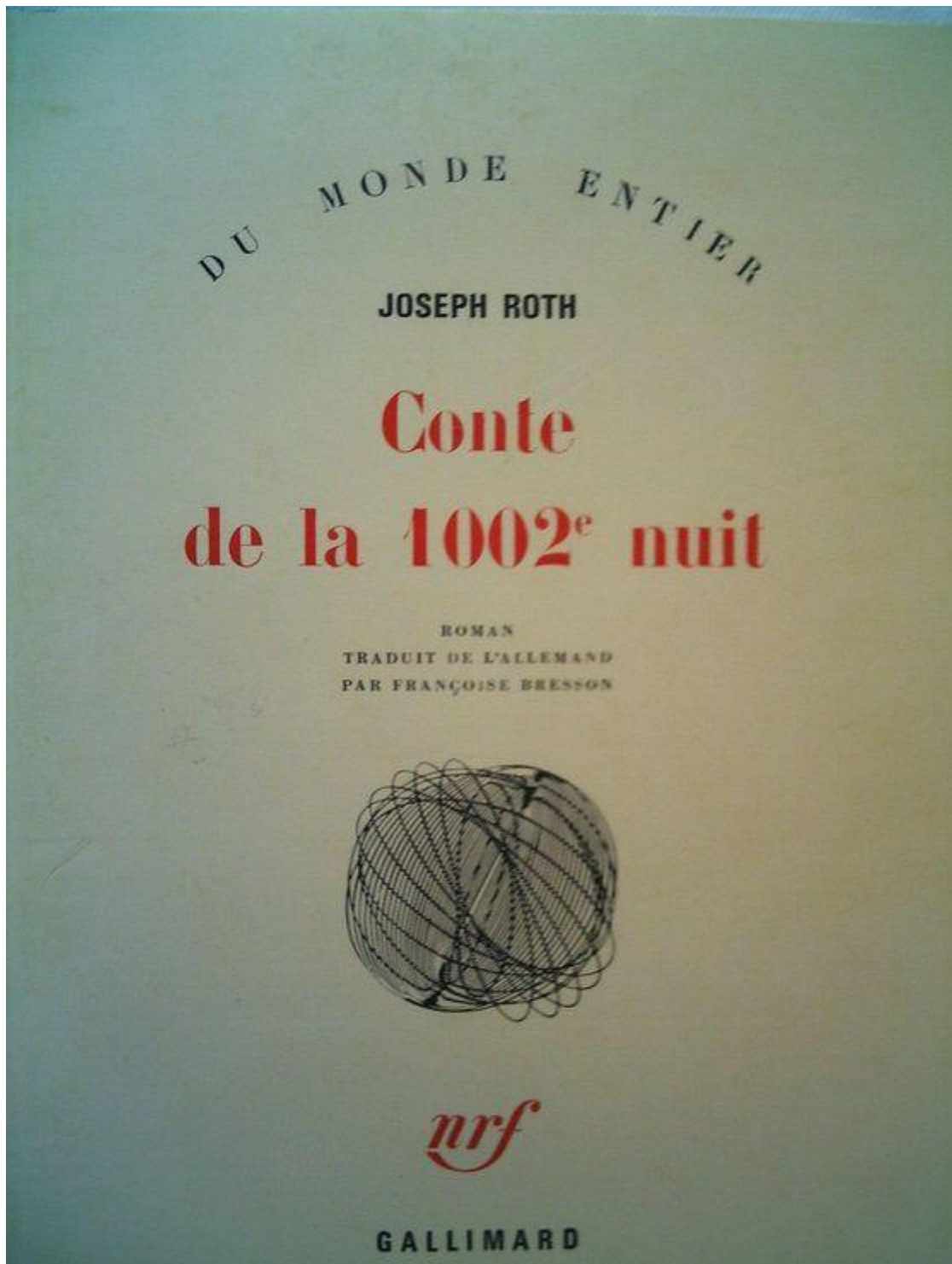


Le Conte de la 1002ème nuit de Joseph Roth
(Gallimard - 1939 Réédition 1990)



Le *Sha-in-shah* s'adresse à *Pataminos*, le grand eunuque « qui connaissait le monde bien qu'il n'eut jamais quitté la Cour ».

Sur les conseils de ce dernier car souffrant d'une certaine langueur, d'un ennui profond même, il entreprend un voyage pour Vienne avec sa suite. Il est reçu avec les honneurs et alors qu'il découvre le faste

austro-hongrois, la comtesse *W.* fait son apparition. Le Shah décide aussitôt qu'elle sera sienne, ce qui évidemment est impossible puisqu'elle est déjà mariée et très en vue. Heureusement, le capitaine *Taittinger* a une idée qui pourrait sauver les meubles : proposer à la place de la belle comtesse une de ses anciennes maîtresses, d'après lui une sosie de la belle qui devient riche juste après pour services rendus.

Ici règne une charmante ambiance fin de siècle, le crépuscule tombe sur l'Empire et sa noblesse d'esprit, la chute générale n'en est que plus douloureuse si pas carrément injuste. [« Mais le désespoir n'a pas une belle voix, elle ressemble à celle du mensonge »] Avec l'inéluctable, pas de place pour la justice hm ?

Le ton volontairement humoristique (ironie et sarcasmes sont au rendez-vous !) dope le récit et rappelle parfois dans un autre genre la cruauté des contes du géant **Maupassant** et leur avant-gardisme : journalistes, magouilleurs, maquerelle avare, courtisans serviles, nunuche de service, militaires guindés, paysans rustres, chacun à droit à sa part, pour le plus grand plaisir des lecteurs car « ce sont des monstres qu'ils veulent ». Méconnu, ce roman (et cet immense auteur !!) est tout de même un classique !

231 pages

ISBN: 2070288048

© GED Ω - 06/03 2013

Voir du même auteur : [La Légende du saint buveur de Joseph Roth \(Seuil - 2008\)](#)

© Nawakulture 1999-2016 - Dura lex, sed lex !

Les textes impies de cette auguste publication, tous signés de la main de Ged Ω, ci-devant archiviste du Chaos, sont déposés auprès des services juridiques de Satan lui-même, les utiliser sans autorisation du Ged-iteur vous exposerait à la honte et au mépris le plus absolu, voire à un grand coup de pompe dans le fion suivant votre situation géographique, vous avez été prévenus. Notez bien par ailleurs que le Ged-iteur, bien que belliqueux de nature et tout-à-fait imperméable aux opinions des uns et des autres, rappelle que les points de vue exprimés par les personnes interviewées n'engagent que leurs auteurs.